



LES FAITS MARQUANTS DE LA GTEA 5 JEUDI 19 JUIN 2014

Tout au long de la journée, les délégués ont examiné les projets de recommandations portant sur: les progrès en matière de soutien fourni pour la mise en œuvre des objectifs de la Convention et de son Plan stratégique; les progrès accomplis dans l'actualisation et la mise en œuvre des SPANB; le mécanisme de financement; l'amélioration de l'efficacité des structures et des processus de la Convention; les progrès liés à l'engagement des entreprises; la collaboration avec les gouvernements infranationaux et locaux; la coopération avec d'autres conventions; les organisations et initiatives internationales; et l'engagement des parties prenantes. La GTEA 5 a examiné les points de l'ordre du jour portant sur l'intégration des questions sexospécifiques et le retrait des décisions.

Dans la matinée, Jeremy Eppel (Royaume-Uni), Co-président du groupe de contact sur la mobilisation des ressources et le mécanisme de financement, dans son rapport à la GTEA 5, a souligné les progrès accomplis, et proposé la reprise des consultations informelles pour régler les questions sur les objectifs finaux de la mobilisation des ressources.

Dans l'après-midi et en soirée, deux groupes de contact se sont réunis pour examiner la mobilisation des ressources et l'amélioration de l'efficacité des structures et des processus des Conventions. Le Groupe des amis du président s'est réuni pour examiner débattre du thème de la biodiversité pour l'éradication de la pauvreté et pour le développement durable.

MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE 2011-2020 POUR LA BIODIVERSITÉ

INTÉGRATION DES QUESTIONS

SEXOSPÉCIFIQUES: Le Secrétariat a présenté les documents (UNEP/CBD/WGRI/5/7 et INF/17 et 17/Add.1). De nombreux délégués ont reconnu l'importance de l'intégration des questions sexospécifiques pour la réalisation des Objectifs d'Aichi.

Le MEXIQUE a proposé l'adoption d'une méthodologie pour établir un lien entre les questions sexospécifiques et l'utilisation durable de la biodiversité. Le Sénégal, au nom du GROUPE AFRICAÏN, a souligné l'importance des femmes dans la gestion de la biodiversité et la prise des décisions relatives à celle-ci.

Le GROUPE AFRICAÏN, avec l'EQUATEUR, a plaidé pour un redoublement d'efforts sur l'intégration des questions sexospécifiques au niveau national, notamment dans l'élaboration des SPANB. L'UE a suggéré l'élaboration d'une base commune de connaissances sur le genre dans tous les accords multilatéraux sur l'environnement (AME). L'UICN a attiré l'attention sur l'indice de l'environnement et l'égalité des sexes et, avec le FIAB, a demandé au Secrétariat de désigner un point focal genre à temps plein.

Le CAMEROUN, le BRÉSIL, le MALI et l'AFRIQUE DU SUD, ont demandé de mettre davantage l'accent sur les questions sexospécifiques dans les SPANB, et ont souligné la nécessité d'une décision sur la mise en œuvre du Plan d'action pour l'égalité des sexes, y compris les questions de suivi et d'évaluation. L'EQUATEUR, avec beaucoup d'autres pays, a salué l'inclusion des données ventilées par sexe, sur l'environnement et le développement. Le FIAB a souligné la nécessité d'élaborer des indicateurs bio-culturels, et des études sur les femmes autochtones, la violence contre l'environnement et la militarisation de la gestion des ressources naturelles, ainsi que leurs effets sur les femmes dans les communautés touchées.

Le MALI a demandé l'intégration du renforcement des capacités du Secrétariat en matière de questions sexospécifiques dans les ateliers régionaux de renforcement des capacités pour les Parties et les intervenants intéressés. TIMOR-LESTE a suggéré que le Secrétariat établisse une norme pour encourager la participation d'au moins 40% des femmes aux ateliers et réunions.

Soulignant l'importance d'aller au-delà du «lavage de genre», ECOROPA a appelé à l'inclusion des femmes pauvres dans les processus de prise de décision, et à la définition de l'intégration des questions sexospécifiques en termes de modèles participatifs que les femmes utilisent en temps opportun. Un représentant des communautés autochtones et locales (CAL) a souligné le rôle crucial des femmes autochtones dans la sauvegarde et la transmission des connaissances traditionnelles, et a appelé à l'élaboration d'un indicateur qui met l'accent sur la dimension autochtone.

OPÉRATIONNALISATION DE LA CONVENTION

RETRAIT DES DÉCISIONS: Le Secrétariat a présenté le document (UNEP/CBD/WGRI/5/13). La NOUVELLE ZELANDE, L'INDE, ANTIGUA ET BARBUDA et autres, ont appuyé l'outil proposé en ligne pour consolider, archiver et accroître l'accessibilité des décisions de la CdP ainsi que l'essai de cet outil pendant une phase pilote.

La NOUVELLE ZELANDE, appuyée par la SUISSE, a proposé de supprimer l'examen des décisions antérieures, ce qui veut dire que le temps, l'énergie et les ressources devront être consacrés à l'élaboration de l'outil en ligne.

Le MEXIQUE a appelé à l'élaboration d'un outil convivial dans lequel les décisions sont regroupées par thème. La SUISSE a conseillé l'utilisation des bases de données existantes avec l'ajout d'indicateurs sur l'état des décisions, soulignant que l'accent devra être mis sur le libellé et non sur l'interconnexion des décisions, afin de rationaliser davantage le travail.

L'UE, appuyant l'outil en ligne, a demandé des précisions sur les résultats, et a recommandé des exercices bénéfiques d'échange avec d'autres AME qui maintiennent des systèmes opérationnels et sophistiqués, tels que la CITES.

Sur la question du libellé des décisions, la SUISSE a proposé que le Secrétariat produise une notification aux Parties sur les catégories du libellé avant la CdP 12. Le GROUPE AFRICAÏN, avec ANTIGUA ET BARBUDA, a déclaré que bien que les publications en ligne soient utiles, de nombreux gouvernements pourraient ne pas être en mesure d'utiliser cet outil adéquatement, et a demandé un résumé des publications en ligne qui doivent être fournies aux Parties.

Le BRÉSIL a demandé de remplacer le terme «aucune mesure» car il véhicule la perception de peu d'importance. Les délégués examineront un projet de recommandation révisé vendredi.

MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE 2011-2020 POUR LA BIODIVERSITÉ

EXAMEN DES PROGRÈS ACCOMPLIS DANS L'ACTUALISATION ET LA MISE EN ŒUVRE DES STRATÉGIES ET PLANS D'ACTION NATIONAUX POUR LA BIODIVERSITÉ:

Le Secrétariat a présenté le document (UNEP/CBD/WGRI/5/CRP.1). La NOUVELLE ZELANDE et la GRENADE ont suggéré des modifications rédactionnelles et le CAMEROUN a demandé une révision textuelle pour faire en sorte que chaque paragraphe soit autonome et ne dépende



pas du texte environnant. Le Président Pande a indiqué que les modifications seront intégrées dans un document révisé qui sera examiné vendredi.

EXAMEN DES PROGRÈS ACCOMPLIS DANS L'APPUÏ Fourni pour la mise en œuvre des Objectifs de la Convention et de son Plan Stratégique 2011-2020 pour la Biodiversité:

Le Secrétariat a présenté le document (UNEP/CBD/WGRI/5/CRP.2). La GRENADE, appuyée par le BRÉSIL, CUBA et le BELARUS, a souligné la nécessité du transfert de technologie et du renforcement des capacités pour accompagner références à la coopération technique et scientifique.

La BOSNIE-HERZEGOVINE a demandé une approche plus cohérente, soulignant l'importance des mécanismes existants tels que le GTI.

Le JAPON a observé que la «Feuille de route de Pyeongchang 2020» englobe un ensemble de décisions clés et ne se limite pas à un point spécifique de l'ordre du jour, et a demandé des précisions sur le contenu de la plate-forme proposée pour la coopération technique et scientifique et le transfert de technologie.

Le CAMEROUN a souligné, entre autres que: le document omet les donateurs existants, qui devraient être encouragés à poursuivre et à intensifier leurs efforts; et la nécessité d'aborder les principales recommandations adressées au FEM.

L'UE a demandé plus de clarté sur les étapes stratégiques à venir concernant le Centre d'échange, et a souligné le renforcement des capacités.

Les délégués ont proposé de nombreuses modifications textuelles pour examen. Le Président Pande a indiqué qu'un document révisé sera examiné vendredi.

MECANISME DE FINANCEMENT: Les Parties ont examiné et approuvé sans amendement, le document UNEP/CBD/WGRI/5/CRP.4 sur le mécanisme de financement.

FONCTIONNEMENT DE LA CONVENTION AMELIORATION DE L'EFFICACITE DES STRUCTURES ET DES PROCESSUS DE LA CONVENTION ET DE SES PROTOCOLES:

Les délégués ont examiné le document UNEP/CBD/WGRI/5/CRP.3 présenté par les co-présidents du groupe de contact, Tone Solhaug (Norvège) et Spencer Thomas (Grenade). Commentant l'examen fonctionnel du personnel du Secrétariat, Braulio Dias, Secrétaire exécutif de la CDB, a informé les délégués que le processus d'examen fonctionnel, du fonctionnement et du mandat du Secrétariat fournira une base pour la poursuite de la restructuration du Secrétariat, et a ajouté que le reclassement des postes devra être approuvé par le système des Nations Unies. Il a demandé aux Parties de supprimer le passage sur l'examen fonctionnel, car celui-ci est subordonné à une demande de la CdP. Sa demande pour la suppression a été appuyée par l'ETHIOPIE, le COSTA RICA, l'URUGUAY, le BRÉSIL, le CAMEROUN, la BOLIVIE, le MEXIQUE et CUBA. L'UE s'est opposée à la suppression, soulignant les implications de l'examen fonctionnel.

Le CAMEROUN, appuyé par l'ETHIOPIE, a demandé l'ajout d'un texte pour refléter les options relatives à l'organisation de la CdP et de la CdP/RdP. Le groupe de contact sur cette question s'est réuni de nouveau dans l'après-midi pour examiner ces deux points. La recommandation révisée sera examinée vendredi.

COOPÉRATION

RAPPORT SUR LES PROGRÈS CONCERNANT

L'ENGAGEMENT DES ENTREPRISES: Le Secrétariat a présenté le document UNEP/CBD/WGRI/5/CRP.5 sur les progrès liés à l'engagement des entreprises. La NOUVELLE ZELANDE, la GRENADE, la BOLIVIE, et la Grèce au nom de l'UE, ont proposé des amendements rédactionnels.

La NOUVELLE ZELANDE a attiré l'attention sur le soutien à l'intervention de l'UICN pour demander au Secrétariat d'appuyer la Plate-forme mondiale sur les entreprises et la biodiversité dans la mise en œuvre du Plan stratégique, en identifiant les principales étapes et en développant des directives pour les entreprises.

La BOLIVIE, appuyée par CUBA, a suggéré d'ajouter un libellé pour préciser que les contributions du secteur privé ne doivent pas être supérieures à celles du secteur public, afin d'harmoniser les travaux effectués dans différentes organisations. Le CANADA, appuyé par l'UE, s'est opposé à cette suggestion pour ne pas limiter le potentiel de mobilisation des ressources. Après des consultations informelles, la BOLIVIE a accepté de supprimer la phrase.

L'UNFPPII a souligné l'importance de la participation des CLA et du renforcement des partenariats avec celles-ci.

Le Secrétariat a pris note des interventions et produira un document révisé qui sera examiné vendredi.

COLLABORATION AVEC LES GOUVERNEMENTS

INFRANATIONAUX ET LOCAUX: Les délégués ont examiné le document UNEP/CBD/WGRI/5/CRP.6. L'UE, le JAPON, TIMOR-LESTE et la NORVEGE ont appuyé le texte sur la planification et la mise en œuvre d'infrastructures «vertes» dans les zones urbaines et péri-urbaines, tandis que l'ARGENTINE et le BRÉSIL ont proposé le terme «durable». SAINTE-LUCIE, contrée par l'UE, l'AUSTRALIE, le JAPON et la NORVEGE, a proposé de supprimer la référence à la disponibilité des ressources. Un document révisé sera examiné vendredi.

COOPÉRATION AVEC D'AUTRES CONVENTIONS, ORGANISATIONS ET INITIATIVES

INTERNATIONALES: Le Secrétariat a présenté le document UNEP/CBD/WGRI/5/CRP.7, notant que le texte reçu des Parties a formé la base de la recommandation sur cette question. Le CANADA a demandé la suppression du libellé faisant référence au soutien du FEM pour les autres conventions relatives à la biodiversité. Les délégués ont décidé de supprimer ce libellé dans la recommandation sur le mécanisme de financement.

L'UE a fourni autre libellé sur la coopération avec le partenariat de collaboration avec le Secrétariat Ramsar, tandis que la GRENADE a proposé la suppression du libellé encourageant les organes directeurs des conventions relatives à la biodiversité à aligner leurs stratégies sur le plan stratégique. L'UE a proposé d'inclure une référence au renforcement de la biodiversité dans tous les ODD. Un document révisé sera examiné vendredi.

ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES: Le Secrétariat a présenté le document UNEP/CBD/WGRI/5/CRP.8 sur l'engagement des parties prenantes. La NORVEGE, appuyée par l'UE et les CAL, a souligné la duplication des travaux en cours au sein du Groupe de travail sur l'Article 8 (j), et a proposé de supprimer toutes les références aux CAL ainsi que la suppression de la stratégie pour l'engagement des jeunes. Le RESEAU MONDIAL DES JEUNES POUR LA BIODIVERSITE a réaffirmé la valeur de l'autonomisation des jeunes en particulier, et l'INDE a proposé un compromis en ajoutant une référence aux Jeunes avec d'autres parties prenantes. La GTEA 5 examinera un projet révisé vendredi.

GROUPES DE CONTACT: Le groupe de contact sur la mobilisation des ressources se réunira de nouveau le jeudi après-midi, après de longues consultations informelles. Le Co-président Eppel a observé qu'en dépit d'un travail constructif qui a réduit l'écart vers le compromis, diverses questions n'ont pas pu être résolues. Le texte révisé, contenant les objectifs finaux de la mobilisation des ressources entre parenthèses, a été transmis à la plénière.

Le Groupe des amis du Président sur la biodiversité dans l'éradication de la pauvreté et le développement durable s'est réuni à deux reprises jeudi. Le Président Schwartz a fourni une version consolidée des recommandations Dehradun/Chennai, et, à l'issue des délibérations, un nouveau document a été préparé en incorporant des éléments des recommandations Dehradun/Chennai dans la partie centrale de la recommandation de la CdP. Les négociations sur les modifications rédactionnelles se sont poursuivies en soirée.

DANS LES CORRIDORS

Le jeudi, l'agréable soleil de Montréal a jeté une la clarté positive sur les délégués qui semblaient satisfaits des progrès accomplis au sein des groupes de contact sur les processus et les structures, et sur la mobilisation des ressources et le mécanisme de financement. Le sentiment général était que, «jusqu'ici, tout va bien», même si un délégué a commenté sur «fantôme de la mobilisation des ressources», qui est «une bête complètement différente».

S'agissant de la mobilisation des ressources, un membre du groupe de contact a confié qu'«il peut y avoir quelques confusions», exprimant le sentiment que, puisque les pays de la méga-biodiversité portent déjà le lourd fardeau de la conservation, le reste du monde doit «mettre son argent là où la bouche est».

Dans un moment de détente en séance plénière, le Président Pande a évoqué certains rires quelque peu inconfortables, alors qu'il a appelé par leur nom, les «Parties qui s'attardent aux portes» du Protocole de Nagoya, les invitant à se dépêcher pour ratifier le Protocole afin de ne pas «compromettre la bonne volonté» des 37 pays qui sont déjà à bord.